

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 25 JUIN 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38

Nb. de représentés : 4

Nb. d'absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er Adjoint.

AFFAIRE N° 33/1540 :

Affectation du résultat 2023 - Budget principal et budgets annexes

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame GUIEN Marie Claire), Madame RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphane).

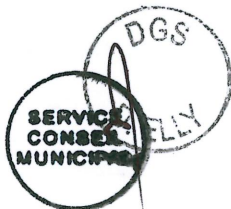
ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, TIONOHOUE Sabrina, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, RAYMOND Edmée, BELLON Stéphane, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Héléna ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 28 juin 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2024.



Accusé de réception en préfecture
074-216740164-20240625-83-1540-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Affaire n°33/1540 : Affectation du résultat 2023 - Budget principal et budgets annexes.

Direction des Services Financiers - Direction Générale des Services

Le Maire rappelle que l'arrêté des comptes de la Ville pour l'exercice 2023 a permis de dégager les résultats suivants :

- Budget principal :

- résultat brut de fonctionnement :	+ 21 645 792.11 €.
- résultat brut d'investissement :	- 7 672 468.90 €.
- résultat net d'investissement :	- 5 380 197.00 €

- Budget annexe du port :

- résultat brut de fonctionnement :	+ 471 927.53 €.
- résultat brut d'investissement :	+ 723 880.22 €.
- résultat net d'investissement :	- 341 887.71 €

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'AFFECTER le résultat 2023 comme suit :**

- Budget principal :

- résultat de fonctionnement reporté (R 002) :	15 645 792.11 €.
- excédent de fonctionnement capitalisé (R 1068) :	6 000 000.00 €.
Total :	21 645 792.11 €.
- résultat d'investissement reporté (D 001):	7 672 468.90 €.

- Budget annexe du port :

- résultat de fonctionnement reporté (R 002):	121 927.53 €.
- excédent de fonctionnement capitalisé (R 1068) :	350 000.00 €.
Total :	471 927.53 €.
- résultat d'investissement reporté (R 001):	723 880.22 €.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1540-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024